

Extrait du Vorey sur Arzon

<http://vorey.fr>

Création d'’une maison de santé et de services pluridisciplinaires dans l'’ancien hôtel « La



Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2009
« motte » :

- Archives - 2009 - Communiqués 2009 -

Vorey sur Arzon

Le 27 avril dernier, Madame le Maire a de nouveau réuni, en présence de l'OPAC, de l'architecte retenu pour ce projet et de 3 conseillers municipaux, les professionnels de santé et de services ayant décidé ou fait part de leur intention de s'installer dans la future maison de santé et de services pluridisciplinaires. Etaient présents : la podologue, les trois infirmières et l'infirmier, un médecin urgentiste du Puy et les représentants de l'ADMR, du service de soins à domicile et du Conseil général. Les médecins de Beaulieu et Lavoûte s'étaient excusés. Le dentiste a également participé à cette réunion en qualité de personne ressource.

En préambule, Madame le Maire a rappelé que ce projet a pour objectifs :

- de maintenir l'offre de soins et de services mais aussi de la renforcer par l'accueil d'un second médecin
- de favoriser les prises en charges coordonnées ce qui répond à l'évolution des modes d'exercice souhaités par de nombreux professionnels existants et futurs
- de répondre aux attentes des habitants de Vorey et de l'Emblavez, des résidents secondaires, des touristes et renforcer l'attractivité du bourg centre.

Afin d'alléger la charge financière, des aides sont attendues notamment de l'Etat, la Région, le Département et l'Europe.

Les travaux devraient démarrer début 2010 en vue d'une livraison en juin 2011.

L'architecte a ensuite présenté le parti architectural retenu, l'intégration du projet dans son environnement immédiat et le projet de l'aménagement des espaces dédiés à la maison de santé et de services (cabinets de consultations, bureaux et espaces communs tels que accueil, salles d'attente, salle de réunion), élaboré, sur la base des besoins exprimés lors de la réunion du 10 décembre 2008, dans un objectif de fonctionnalité optimale. Une option est prévue pour l'installation d'un dentiste. Le pôle disposera bien sûr d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et de places de parking à l'arrière du bâtiment pour les professionnels et le public.

Les participants ont fait part de leurs observations et de leurs souhaits qui seront pris en compte par l'architecte en vue d'une réunion prochaine fixée la deuxième semaine de juin.

Avant de clore la réunion, Madame le Maire a rappelé qu'idéalement situé à proximité de la gare et du centre bourg, le bâtiment répondra au mieux aux exigences de basse consommation énergétique. Par ailleurs, il s'agit d'un projet mixte puisque l'OPAC aménagera des logements pour les seniors dans les étages et construira des pavillons sur le terrain attenant pour des foyers.